

JEUNESSE

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Conseil Régional
Réunion du 21 septembre 2011

Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne Intervention de Sophie Lemoine

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

Je m'attarderai sur la question de la formation pour deux raisons. Tout d'abord, parce qu'elle concerne directement les compétences de l'institution régionale et que nos leviers sont importants en la matière.

Deuxièmement car il nous semble que beaucoup de choses devraient se jouer à l'école. L'éducation, de la maternelle à l'université, est une des clés du développement, une des conditions qui fondent la qualité de la vie.

Si l'objectif de l'école est de promouvoir le plus grand nombre, on constate une certaine faillite du système scolaire dans ses objectifs de réussite pour tous.

Aujourd'hui, c'est une école de masse qui prévaut avec des talents et des aspirations scolaires aussi diverses qu'il y a d'élèves.

La sélection scolaire avec des vainqueurs et des vaincus a des conséquences dévastatrices.

Une étude récente de l'OCDE a montré les faiblesses dans l'acquisition des savoirs fondamentaux et a révélé un fort accroissement des inégalités et un plus grand nombre d'élèves en difficultés.

Pour le Gouvernement : « le sujet n'est pas le problème des moyens » et celui-ci persiste dans la mise en œuvre du plus important plan de suppressions d'emplois, celui qui vise les personnels de l'Education Nationale.

Si personne ne prétend que l'augmentation des moyens est la clé de la réussite éducative, il est évident que sa réduction ne peut conduire qu'à une dégradation dangereuse pour l'avenir.

Il faut donc établir un nouveau pacte républicain entre l'école et la nation qui s'appuie sur des personnels en nombre mais également sur un questionnement sur la qualité du système éducatif.

Aussi, amener 50% d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur, comme le propose le processus de Bologne, nous semble contestable.

Ces objectifs quantitatifs n'impliquent-ils pas l'institutionnalisation d'une école à deux vitesses ?

Nous lui préférons amplement celui de réussite pour tous.

Or, l'un des enjeux absolument centraux pour atteindre cette ambition est la refonte du système d'information et d'orientation.

Dans un système éducatif aussi complexe, l'information est une ressource fondamentale ; et les inégalités entre les jeunes sont énormes.

Selon l'enquête de la JOC « Libère tes choix », seulement 39% des sondés se disent tout à fait libres de choisir leur orientation scolaire. Cette situation provoque des dégâts considérables chez les jeunes.

Car, l'orientation préfigure, pour beaucoup, l'échec ou non d'une formation.

Par ailleurs, celle-ci ne doit pas amener uniquement au choix d'un métier. C'est une éducation au choix, un processus murissant et nécessitant donc un accompagnement dans la durée.

L'engagement portant sur une gestion tripartite (Etat, Région, CG) des CIO est intéressant mais on voit ici les prémices d'un désengagement de l'Etat déjà débuté par la suppression de personnels dans les CIO.

La professionnalisation des acteurs de l'orientation est là aussi un enjeu majeur.

Le document nous inspire d'autres remarques :

- Tout d'abord, concernant l'apprentissage, l'attention portée par le Conseil régional au développement des formations post-bac par apprentissage et au maintien au sein de l'Education Nationale d'une offre suffisante de capacités de niveau V est à souligner.

La réflexion engagée sur la mise en place de passerelles entre le CAP et le Bac professionnel en 3 ans nous paraît également très opportune. Mais, ceci conforte les critiques que nous avons formulées concernant la réforme du Bac professionnel en 3 ans.

La suppression des BEP qui permettait d'acquérir des connaissances nécessaires pour se diriger vers un Bac professionnel, réduit les perspectives de poursuite d'études de nombreux jeunes.

Toujours concernant l'apprentissage, l'idée de renforcer la place de la Région au sein de la gouvernance des CFA est en pleine cohérence avec les importants investissements que nous réalisons dans ces centres de formation.

- Deuxième remarque. Nous saluons la mise en place d'un contrat d'accès à la qualification accessible à tous les jeunes. Il s'assimile au principe de sécurisation des parcours : un accompagnement assuré avec la garantie de maintien du statut de stagiaire de la formation professionnelle et donc une rémunération.
- Enfin, si l'objectif de favoriser l'accueil des stagiaires dans les entreprises est partagé, une attention particulière devra être portée aux conditions d'accueil et aux abus quelque fois constatés d'une présence constante de stagiaires à défaut de salariés.

La question de la formation est donc cruciale d'où les responsabilités respectives de la Région, de l'Etat et des autorités académiques dans l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations; le diplôme restant toujours le meilleur passeport pour l'insertion sur le marché du travail.